ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
8, 9 ET 10 DÉCEMBRE 2009, OTTAWA (ONTARIO) Résolution 35 /2009

TITRE:	Transition vers la Stratégie pour les compétences et l'emploi des Autochtones (SCEA)
OBJET:	Développement des ressources humaines
PROPOSEUR(E):	Marjorie McRae, Chef, Bande de Gitanmaax, C.-B.
COPROPOSEUR(E):	Joseph Gilbert, Chef, Première Nation de Walpole, Ont.
DÉCISION:	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE:

A. Depuis 1991, le gouvernement du Canada, par l'entremise de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), appuie les stratégies fédérales d'exécution des programmes d'emploi, de formation et de développement des ressources humaines dans le but d'accroître la participation des Premières Nations et des autres peuples autochtones à la population active du pays, pour qu'éventuellement ces groupes atteignent les niveaux d'emploi et la parité salariale enregistrés dans l'ensemble du Canada;

B. Au cours des dix dernières années, dans le cadre de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones (SDRHA), plus de 330 millions de dollars ont été versés chaque année aux signataires d'une entente de développement des ressources humaines autochtones (EDRHA);

C. Cette initiative fédérale visait également à permettre aux citoyens des Premières Nations habitant hors réserve et en milieu urbain d'accéder aux programmes;

D. Plus de 53 Premières Nations signataires d'une EDRHA sont devenues des spécialistes en matière d'emploi et de formation, d'alphabétisation, d'acquis numériques et de soutien en ce qui a trait aux besoins liés à la garde des enfants au sein de nos territoires traditionnels respectifs, des communautés des Premières Nations ou en région rurale ou urbaine;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 8e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

E. Une augmentation du financement de base de l'infrastructure de prestation de services des Premières Nations est nécessaire, puisque le financement a été maintenu au même niveau depuis 1991, malgré l'inflation et la croissance démographique rapide des Premières Nations;

F. L'APN a travaillé en collaboration avec un Groupe de travail technique des Premières Nations sur le développement des ressources humaines et certaines des Premières Nations signataires d'une EDRHA (caucus) à l'échelle nationale pour rédiger un plan d'action national afin de mettre en place une « Stratégie de développement des ressources humaines des Premières Nations après 2009 » dont les principaux objectifs sont les suivants :

1. Développer et maintenir une relation de travail fonctionnelle avec RHDCC, tant au niveau politique que technique;
2. Établir des objectifs communs entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations en vue de l'élaboration d'une politique en matière de développement des ressources humaines portant sur des résultats à long terme tels que l'atteinte de la parité salariale;
3. Engager des ressources suffisantes pour favoriser l'atteinte de la parité salariale; et
4. Par l'entremise de la stratégie, augmenter le nombre d'initiatives provenant du secteur privé et l'engagement de ce dernier envers les Premières Nations;

G. Les Chefs en assemblée ont appuyé les thèmes stratégiques du plan d'action national au cours de leur Assemblée générale annuelle de juillet 2007;

H. Le 4 septembre 2009, la ministre de RHDCC, l'honorable Diane Finley, a annoncé la Stratégie pour les compétences et l'emploi des Autochtones (SCEA) qui entrera en vigueur le 1er avril 2010 et qu'il faut donc assurer la transition de la SDRHA vers la SCEA;

I. En septembre 2009, une série de séances informelles sur la nouvelle SCEA ont été menées par RHDCC et Service Canada et que, à cette occasion, RHDCC a indiqué que le ministère prévoyait également la tenue d'un atelier national sur la « responsabilité » et d'autres sujets liés aux modèles de planification;

J. Des fonctionnaires fédéraux ont informé les Premières Nations signataires d'une EDRHA qu'elles devront très bientôt présenter à RHDCC leurs plans opérationnels quinquennaux afin de faciliter la transition vers la SCEA;

K. Certaines Premières Nations signataires d'une EDRHA se sont dites très préoccupées par l'absence de représentants de la direction des Premières Nations durant la négociation d'ententes de prestation précises et par le peu de temps qui leur est accordé pour la préparation des plans opérationnels;

L. En règle générale, les Premières Nations signataires d'une EDRHA ont déclaré que les fonctionnaires fédéraux ne possèdent pas une connaissance suffisante de leur plan d'action national et des nouvelles ressources dont elles ont besoin pour s'occuper des nouveaux secteurs proposés dans le cadre de la SCEA, et que les nouveaux programmes fédéraux doivent compléter, et non miner, les plateformes existantes et établies de prestation de programmes des Premières Nations signataires d'une EDRHA.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée:

1. Recommandent au gouvernement fédéral d'augmenter le financement et les ressources qui seront attribuées en vertu de la nouvelle SCEA.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 8e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

2. Recommandent que les Chefs régionaux détenteurs de portefeuilles et le Comité des Chefs sur le développement des ressources humaines, ou leurs mandataires (l'APN et le Groupe de travail technique), travaillent immédiatement avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) dans le but de:
3. Établir un protocole pour une relation bilatérale qui comprend ce qui suit, sans s'y limiter : objectifs, principes de travail en coopération, bonne gouvernance, processus de médiation et processus ayant pour but d'améliorer/d'élever la relation de travail avec RHDCC et les autres ministères fédéraux;
4. Trouver des solutions aux lacunes importantes de la Stratégie pour les compétences et l'emploi des Autochtones (SCEA) et du processus de négociation des modèles d'ententes qui respectent les principes d'autonomie gouvernementale des Premières Nations;
5. Demandent instamment à RHDCC d'inviter les Premières Nations signataires d'une EDRHA à participer aux discussions sur la conception d'une nouvelle entente et des modèles de planification qui l'accompagnent.
6. Enjoignent les Chefs régionaux de l'APN détenteurs de portefeuilles et le Comité des Chefs sur le développement des ressources humaines à travailler en collaboration avec les Premières Nations pour déterminer s'il convient d'appuyer la SCEA, et à présenter ensuite les résultats au Chef national et au Comité exécutif de l'APN, ainsi que les mesures recommandées, s'il y a lieu.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 8e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL